



Service Public Régional de l'Orientation

Convention de mise en œuvre du SPRO pour le département de l'Indre-et-Loire

Convention entre

Les partenaires du SPRO :

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour les Centre d'information et d'Orientation (CIO) de Chinon, Joué-les-Tours, Loches, Tours, Amboise, Monsieur Antoine DESTRÉS ;

Le Président de la Mission locale Loire-Touraine, Monsieur Dominique BERDON ;

Le Président de la Mission locale de Touraine, Monsieur Thibault COULON ;

Le Président de la Mission locale du Chinonais, Monsieur Jean ALBERT ;

Le Président de la Mission locale de Touraine Coté-Sud, Jean-Jacques MEUNIER ;

Le Président de l'ARPS Handi-Emploi, pour le CAP Emploi, Monsieur Michel SURGET ;

La directrice de l'agence Pôle emploi de services Spécialisés, Madame Emmanuelle SADÉ ;

La directrice de l'agence Pôle emploi de Tours-Ronsard, Madame Valérie VIEL ;

Le directeur de l'agence Pôle emploi de Tours-2-Lions, Monsieur Renaud HERVÉ ;

La directrice de l'agence Pôle emploi de Joué-les-Tours, Madame Stéphanie BULTÉ-MÊME ;

Le directeur de l'agence Pôle emploi de Chinon, Monsieur Stéphane DUCROCQ ;

Le directeur de l'agence Pôle emploi d'Amboise, Monsieur Laurent MÊME ;

La directrice de l'agence Pôle emploi de Saint-Cyr-sur-Loire, Madame Claude GUEY ;

La directrice de l'agence Pôle emploi de Loches, Madame Nathalie PINEAUD ;

Le directeur de l'agence Pôle emploi de Saint-Pierre-des-Corps, Monsieur Laurent COULON ;

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, pour le CAD, Gérard BOBIER ;

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre et Loire pour le Point A, Gérard BOUYER, représenté par le vice-président, Didier SORNAIS ;

Le président de l'Université François Rabelais, pour la MOIP (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle), Monsieur Loïc VAILLANT, représenté par la vice-présidente, Madame Christine POIRIER ;

La co-présidente du Bureau d'Information Jeunesse, Madame Gwenaëlle GRANDVILLAIN ;

Le responsable de la délégation régionale Centre de l'APEC, Monsieur Eric PICQUOT ;

Le président du FONGECIF, Monsieur Jean-François LALEUF ;

Le Directeur Général d'UNIFAF, Jean-Pierre DELFINO ;

Le Directeur Général d'UNIFORMATION, Thierry DEZ ;

La Présidente du FAFSEA, Madame Marie-Ange HAUDEBERT ;

Le Délégué Général du GIP ALFA CENTRE, Jean-Claude GAPIN-FREHEL pour le n° de conseil professionnel 0800 222 100.

Les partenaires Ressources :

La directrice de l'AFFIC-CRIA 37, Madame Claire CARRÉ

La directrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Indre-et-Loire, Madame Karima BELLAMINE

et

La Région Centre-Val de Loire, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU

Vu :

La résolution du Conseil de l'Union Européenne « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » du 21 novembre 2008,

Le CPRDFP adopté le 5 juillet 2011,

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale,

L'accord-cadre relatif à la mise en œuvre du service public régional d'orientation (SPRO) et à la prise en charge des jeunes sortants du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle du 28 novembre 2014,

La convention entre l'État et la Région Centre relative à la coordination du service public régional de l'orientation (SPRO) du 23 janvier 2015,

Le cahier des charges régional du Service Public Régional de l'Orientation du 23 janvier 2015,

La décision de l'Assemblée Plénière Régionale du 18 décembre 2014,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : objectifs de la convention

La présente convention définit les conditions d'organisation et les modalités de coordination des organismes qui participent, dans le respect des compétences et statuts de chacun, à la mise en œuvre du service public régional de l'orientation (SPRO) dans le département de l'Indre et Loire

Les signataires s'engagent à respecter le cahier des charges du SPRO, joint en annexe, et faisant partie intégrante de la présente convention.

Article 2 : périmètre géographique

Le SPRO 37 s'organise sur l'ensemble du département de l'Indre-et-Loire.

Article 3 : principes d'organisation territoriale

Une animation et une coordination du réseau seront assurées par un(e) responsable de structure partenaire désigné(e) annuellement à la majorité des membres à la date anniversaire de la convention. Le responsable peut être reconduit mais cette coordination pourra également être alternée.

Nom et coordonnées du responsable de la coordination désigné au 21 avril 2015 :

Madame Nathalie PLOQUIN
Directrice de la Mission locale Loire Touraine
19 Rue de l'île d'Or
Amboise

Madame Nathalie PLOQUIN sera assistée dans ses fonctions de coordinatrice par 4 référents territoriaux pour les bassins d'Amboise, Loches, Chinon et Tours.

- Pour le bassin d'Amboise, Madame Françoise POTIER, directrice du CIO de Tours-Amboise
- Pour le bassin de Loches, Madame Pascale CIABRINI, directrice des CIO de Joué les Tours et Loches
- Pour le bassin de Chinon, Madame Gaëlle BLUSSEAU, mission locale du Chinonais
- Pour le bassin de Tours, Madame Géraldine GODOT, directrice de la mission locale de Tours.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa date de signature. Elle est conclue pour une durée d'une année renouvelable par voie d'avenant.

L'avenant prendra en compte les évolutions qui pourraient être souhaitées par l'une ou l'autre des parties. Il précisera éventuellement le changement de périmètre partenarial avec notamment l'intégration de nouvel organisme participant au SPRO dans le département d'Indre-et-Loire ou au contraire la sortie d'organisme du groupement local du SPRO. Il précisera également les coordonnées de la personne en charge de la coordination locale.

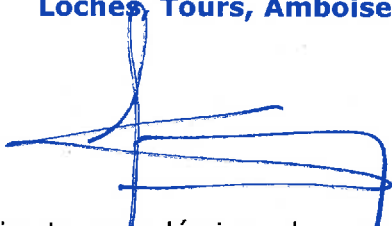
Article 5 : conditions de résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des dispositions inscrites dans la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles, restée infructueuse.

Fait à Amboise, le 21 avril 2015

Signature des co-contractants

**Pour les CIO de Chinon, Joué-les-Tours,
Loches, Tours, Amboise**

A blue ink signature consisting of several horizontal strokes and a vertical line, written over the text of the signature block.

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale (DASEN)
d'Indre et Loire, Antoine DESTRÉS

Pour la mission locale Loire-Touraine

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop and several horizontal strokes, written over the text of the signature block.

Le Président,
Dominique BERDON

Pour la mission locale de Touraine



Le président,
Thibault COULON

Pour la mission locale du Chinonais



Le président
Jean ALBERT

**Pour la mission locale
de Touraine Coté-Sud**



Le président,
Jean-Jacques MEUNIER

**Pour l'agence Pôle emploi de services
spécialisés**



La directrice
Emmanuelle SADÉ;

Pour l'agence Pôle emploi d'Amboise



Le directeur
Laurent MÈME

**Pour l'agence Pôle emploi Tours
Ronsard**



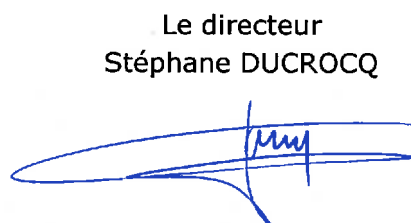
La directrice
Valérie VIEL

Pour l'agence Pôle emploi Tours 2 lions




Le directeur
Renaud HERVÉ

Pour l'agence Pôle emploi de Chinon



Le directeur
Stéphane DUCROCQ

Pour l'agence Pôle emploi de Loches



La directrice
Nathalie PINEAUD

Pour l'agence Pôle emploi de Joué-lès-Tours



La directrice
Stéphanie BULTÉ-MÊME

Pour l'agence Pôle emploi de Saint-Cyr-sur-Loire




La directrice
Claude GUEY

Pour l'agence Pôle emploi de Saint-Pierre-des-Corps



Le directeur
Laurent COULON

**Pour le Bureau d'Information Jeunesse
37**



La co-présidente
Gwenaëlle GRANDVILLAIN

Pour CAP EMPLOI 37



Le président de l'ARPS Handi-Emploi
Michel SURGET

**Pour le Centre d'aide à la décision de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
d'Indre et Loire**



Le président
Gérard BOBIER

**Pour le point A de
la Chambre de Commerce et d'Industrie
d'Indre et Loire**



Le Vice-président de la CCI
Didier SORNAIS

**Pour l'Association pour l'Emploi des
Cadres (APEC)**



Le responsable de la Délégation Territoriale
Eric PICQUOT

**Pour la Maison de l'Orientation et de
l'Insertion Professionnelle de
l'université François Rabelais**



La vice-présidente
Christine POIRIER



Pour le FONGECIF

Le président
Jean-François LALEUF

Pour UNIFAF



La Secrétaire Générale de la région Centre-
Val de Loire ou son représentant par
délégation expresse
Isabelle VALROFF

Pour UNIFORMATION



Le directeur
Thierry DEZ

Pour le FAFSEA



La présidente
Marie-Ange HAUDEBERT

**Pour le n° de conseil professionnel
« 0800 222 100 »**



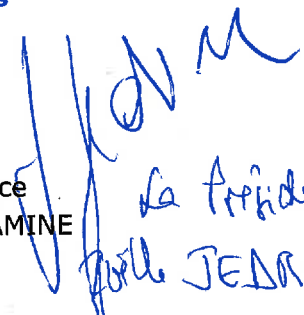
Le Délégué Général du GIP ALFA CENTRE,
Jean-Claude GAPIN-FREHEL

**Pour l’AFFIC-CRIA au titre des
partenaires associés**



La directrice
Claire CARRÉ

**Pour le CIDFF au titre des partenaires
associés**



La directrice
Karima BELLAMINE

La Président
JERRY

Pour la Région Centre-Val de Loire



Le Président du Conseil régional
François BONNEAU